



Le Bulletin

Septembre 2014



Mot du président



Jeux de la francophonie 2014 :

Un succès grâce à la forte participation de nos élèves

►►► Détails

Planification stratégique 2015-2020 de la FNCSF :

3 visées et 3 axes d'intervention

►►► Détails



Congrès de la FNCSF :

Le compte à rebours est amorcé

►►► Détails



Table nationale sur l'éducation :

Appui des membres aux conseils scolaires en Cour suprême du Canada

►►► Détails



Formation estivale des directions générales :

Les leviers pédagogique, administratif et politique pour le succès, le rayonnement et la vitalité de l'école de langue française au Canada ►►► Détails



Cour suprême du Canada :

Les causes de l'école Rose-des-Vents en CB et de la CSF du Yukon seront entendues en décembre et janvier

►►► Détails



Consultez le nouveau site Web de la FNCSF :

Découvrez son contenu repensé pour une navigation simplifiée

►►► Détails



Dur coup pour l'immigration francophone hors Québec :

Abolition de programme Avantage significatif francophone

►►► Détails



Partenariat avec la Fédération canadienne des aînés :

Accompagnement en lecture

►►► Détails



Porte tournante :

Nominations, départs et autres...

►►► Détails



Des commentaires? N'hésitez pas à nous joindre.

À noter au
calendrier





Mot du président

À la fin d'août, la plupart des élèves reprenaient le chemin de l'école. Je dis la plupart, car la rentrée scolaire ne s'est pas faite en même temps pour tout le monde.



En Colombie-Britannique où un conflit entre les enseignants et le gouvernement provincial paralysait le système éducatif dans cette province, la rentrée n'a eu lieu que le 22 septembre. Nous sommes évidemment solidaires des défis que vit le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique et sa communauté francophone tant au niveau d'une rentrée tardive et des soucis administratifs que cela occasionne que des deux batailles juridiques menées par ce conseil pour obtenir l'équivalence des infrastructures.

Selon ce principe de l'équivalence des infrastructures, les francophones ont droit à une école aussi convenable que celles des écoles anglophones dans un même secteur de fréquentation afin de pouvoir offrir une éducation au moins d'aussi bonne qualité que celle offerte à la majorité dans le même secteur de fréquentation.

Il s'agit d'un enjeu de taille qui sera débattu en décembre prochain devant la Cour suprême du Canada dans la cause de l'école Rose-des-Vents située à Vancouver. L'issue de cette cause ainsi que celle de la Commission scolaire francophone du Yukon qui sera entendue un mois plus tard soit en janvier sera déterminante pour l'avenir de l'éducation en langue française en contexte minoritaire. Déjà une mobilisation communautaire s'organise pour faire contrepoids aux gouvernements provinciaux et territoriaux nombreux à vouloir intervenir dans ces causes contre les deux conseils scolaires membres de la FNCSF.

Ce numéro de septembre du Bulletin vous dévoile aussi la mise en en ligne du nouveau site Web de la FNCSF. Vous y trouverez une nouvelle mise en page, une section en anglais qui présente la FNCSF, un contenu réorganisé pour faciliter la navigation avec entre autres comme nouveauté une section étoffée sur les droits de gestion des conseils scolaires.

Vous constaterez aussi à la lecture de ce numéro que la FNCSF est à consolider ses collaborations avec différents organismes nationaux ayant à cœur l'éducation en langue française. Ces partenariats permettent des actions concertées dans des dossiers-clés tout en augmentant auprès des médias la force de frappe des organismes impliqués. Il s'agit d'une formule où tout le monde sort gagnant!

Robert Maddix ←



Édition 2014 des Jeux de la francophonie canadienne : Succès grâce à la forte participation de nos élèves

Cette rubrique vise à mettre en lumière certaines initiatives ou réussites des conseils scolaires de langue française en contexte minoritaire.

De nombreux élèves de notre réseau des écoles de langue française ont contribué par leur présence à faire de la dernière édition des Jeux de la francophonie canadienne un franc succès! Ces jeux ont eu lieu à Gatineau, en Outaouais, en juillet dernier. Au total, 776 jeunes ont participé dont 692 provenaient des écoles de langue française et des écoles d'immersion en contexte minoritaire, ce qui représente 89 % de l'ensemble des participants.

Ces jeux sont au rang des plus grands rassemblements jeunesse de la francophonie du Canada. En plus d'inciter des centaines de jeunes à exercer leurs talents à l'intérieur de trois volets (art, leadership et sport), l'événement met en valeur leur fierté culturelle, leur confiance en soi et leurs aptitudes de leadership dans un contexte de saine compétition.



Benoît Pelletier, président du comité organisateur des JFC et conférencier principal au congrès annuel de la FNCSF



Des participants en route pour la cérémonie de clôture des jeux

Pendant cinq jours du 23 au 27 juillet, ces jeux ont permis aux élèves de notre réseau des écoles de langue française de vivre une expérience riche en émotion et de construire des liens avec d'autres jeunes de la francophonie canadienne.

Plus de 400 médailles ont été décernées dans le cadre des cérémonies de remise. La délégation du Québec est arrivée en 1^{ère} place avec 23 médailles suivie de très près par celle du Nouveau-Brunswick avec 22 médailles.

Les Jeux de la francophonie canadienne sont une initiative de la Fédération de la jeunesse canadienne-française qui est membre de la Table nationale sur l'éducation.

Les Jeux se tiennent en été tous les trois ans. La prochaine édition aura lieu en 2017 au Nouveau-Brunswick, à Dieppe et Moncton. ←



Un participant arbore fièrement le drapeau franco-ontarien



Planification stratégique 2015-2020 de la FNCSF :

Trois visées et trois axes d'intervention

Les membres du conseil d'administration de la FNCSF seront appelés à se prononcer le mois prochain sur la nouvelle planification stratégique de la Fédération.



Cette planification stratégique proposée pour les cinq prochaines années s'est précisée depuis les premiers exercices de réflexion entamés il y a huit mois.

En février dernier, lors de leur rencontre bisannuelle en personne, les membres du CA de la FNCSF avaient commencé à réfléchir sur les orientations futures de la Fédération. Depuis, plusieurs rencontres soit avec les membres du CA (rencontre extraordinaire de mai dernier) ou encore avec les membres du comité de pilotage et l'équipe administrative de la Fédération ont eu lieu pour aider à cibler les lignes directrices qui orienteront les actions de la FNCSF pour les prochaines années.

La planification stratégique proposée s'inscrit dans une continuité au niveau de la mission et de la vision de la Fédération tout en actualisant les objectifs stratégiques grâce à trois visées et trois axes d'intervention.



Ludovic Gouailler (Yukon), Léonard LeFort (Nouvelle-Écosse) et Edgar Arsenault (Île-du-Prince-Édouard) en session de travail lors de la rencontre extraordinaire du CA de la FNCSF en mai 2014

Ainsi il est suggéré que la FNCSF continue d'exercer sa force politique avec un leadership rassembleur pour veiller, en collaboration avec ses partenaires, aux intérêts de son réseau de membres autonomes et des communautés francophones et acadiennes en situation minoritaire afin que tous contribuent à la vitalité et à la pérennité des écoles de langue française au Canada.

Toutefois, il est recommandé que la prochaine planification stratégique s'appuie sur les trois visées de l'école communautaire citoyenne soit la réussite, l'engagement et le continuum à travers trois axes soit la spécificité, vitalité et valeur ajoutée de l'école de langue française, le positionnement et les droits à l'éducation en langue française et, enfin, le renforcement des capacités des membres.

Rappelons qu'au printemps dernier, lors d'une séance de remue-méninges, les membres du CA de la FNCSF ont dégagé des thèmes qui ont permis d'élaborer les visées et axes proposés dans le cadre de la planification stratégique 2015-2020.





Congrès annuel de la FNCSF :

Le compte à rebours est amorcé

À deux semaines de la tenue de la 24^e édition du congrès annuel de la Fédération, l'événement affiche complet avec près de 200 conseillers scolaires qui seront présents à l'événement.



Treize conférenciers-vedettes sont au programme appuyés par autant de conseillers scolaires et présidences de conseil qui feront aussi des présentations ou animations.

Ce congrès qui s'intitule *Provoquer sa chance : les avantages du démarchage pour les conseils scolaires!* offre une occasion sans pareil aux conseillers scolaires de profiter du savoir et de l'expérience d'une quinzaine d'invités issus des domaines politique, administratif et communautaire pour aborder certaines questions telles que :

- Comment nos conseils scolaires peuvent-ils prendre leur place dans l'arène publique pour faire valoir les enjeux tels que le financement et les droits de gestion qui leur tiennent à cœur?
- Quels sont les outils qui existent pour aider nos conseils à mieux faire comprendre à leurs partenaires et aux décideurs politiques les défis qu'ils rencontrent afin d'amener éventuellement des améliorations?
- Comment établir des rapprochements avec des joueurs-clés et établir des partenariats profitables? Comment éviter les faux pas lors du démarchage?

Un nouvel invité se joindra à nous lors de la journée précongrès du jeudi 16 octobre. Il s'agit de Jean-Marc Lalonde, ancien député libéral provincial de Glengarry-Prescott-Russell et candidat aux élections municipales ontariennes à Rockland, dans l'Est ontarien, où il a été maire pendant 15 ans. Nul doute que nos congressistes seront ravis d'entendre Monsieur Lalonde partager avec eux son expérience tant sur le terrain qu'à Queens Park, voir même au niveau international.



Par ailleurs, dans le cadre du congrès de la FNCSF, la **Fondation Éduquer en français** tiendra un encan silencieux. Il s'agit d'une activité de financement qui servira notamment à financer le fonds de soutien à la défense de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* destinés aux conseils scolaires.

Les congressistes seront invités à faire des offres pour acquérir des œuvres d'artistes. Les mises commenceront à 20 % de la valeur marchande de l'œuvre. La mise la plus élevée remportera l'œuvre. Les résultats seront dévoilés en soirée du 17 octobre, lors du banquet de la FNCSF. ←



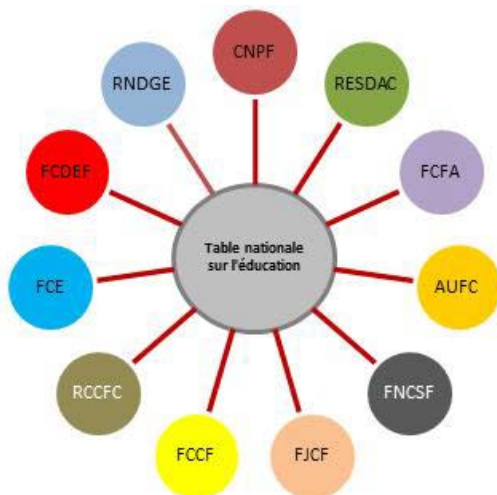
Table nationale sur l'éducation :

Appui des membres aux conseils scolaires en Cour suprême du Canada



Onze organismes nationaux membres de la Table nationale sur l'éducation et conséquemment ayant un intérêt pour l'éducation en langue française font front commun pour appuyer les revendications en Cour suprême de deux conseils scolaires membres de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones.

La Table nationale sur l'éducation (TNE) soutient moralement les démarches juridiques entreprises par les conseils scolaires. Le plus haut tribunal au pays entendra respectivement en décembre et janvier prochain les causes de l'école Rose-des-Vents du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique et celle de la Commission scolaire francophone du Yukon (CSFY).



Ces causes portent sur la notion d'égalité de la qualité de l'éducation en langue française et la pleine gestion scolaire.

Le dossier de Rose-des-Vents traite de l'état de l'édifice accueillant la seule école élémentaire de langue française dans le secteur ouest de Vancouver et oppose l'association des parents de cette école et le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique au ministère de l'Éducation de cette province.

Dans le cas de la CSFY, la commission scolaire réclame la pleine gestion scolaire afin qu'elle ait les moyens de gérer ses programmes, son personnel, ses bâtiments et ses finances. Actuellement, le ministère de l'Éducation du Yukon gère ces secteurs en partie. La commission scolaire réclame depuis 2009 la construction d'une école secondaire.

La TNE estime que le dénouement de ces deux causes aura des répercussions profondes pour les communautés francophones en contexte minoritaire au pays. La présidente de la FCFA, Marie-France Kenny, explique : « les conseils scolaires de langue française dans nos communautés doivent avoir le pouvoir exclusif de gérer les admissions. Il en va de la vitalité et de la pérennité de nos communautés. »



Marie-France Kenny,
présidente de la FCFA



Elle ajoute que pour renverser les torts de l'assimilation, il est essentiel que les conseils scolaires puissent accorder des permissions d'admission notamment aux immigrants, dans la mesure où cela fait avancer l'objet de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Pour sa part, le président de la FNCSF, Robert Maddix, soutient que l'avenir de l'éducation en langue française en contexte minoritaire sera grandement influencé par les décisions qui seront rendues par la Cour suprême. Il affirme : « Bien que les droits à une instruction dans la langue officielle de la minorité sont protégés par la Charte et par la *Loi sur les langues officielles*, plusieurs de nos conseils scolaires éprouvent des difficultés à faire respecter leurs droits de gestion. Le manque d'écoles et de ressources fait en sorte que l'éducation en langue française, dans plusieurs milieux, ne bénéficie pas des conditions équivalentes à celles accessibles à la majorité. »



Robert Maddix, président de la FNCSF

Article du journal Le Droit paru le 23 septembre dernier :

Publié le 23 septembre 2014 à 09h27 | Mis à jour le 23 septembre 2014 à 09h27

Front commun pour « renverser les torts de l'assimilation »

<http://www.lapresse.ca/le-droit/politique/201409/23/01-4802756-front-commun-pour-renverser-les-torts-de-l-assimilation-.php>





Formation estivale des directions générales de l'éducation :

Les leviers pédagogique, administratif et politique pour le succès, le rayonnement et la vitalité des écoles de langue française



Les directions générales de l'éducation ont tenu du 10 au 13 août dernier leur formation estivale annuelle. Cette formation avait lieu cette année à Shediac au Nouveau-Brunswick.

Cette année, les DGs de chacune des régions étaient responsables de l'animation des trois leviers qui sont au cœur du mandat du Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGE). Ainsi, dans le cadre du levier pédagogique, les directions générales ont discuté du processus d'amélioration continue, y compris l'accompagnement de leurs écoles et de leur rôle en tant que leader pédagogique (écoles, éducation de qualité, apprentissage, réussite, pédagogie, etc.) et les conditions (projets, modes de collaboration, etc.) à mettre en place collectivement pour y contribuer.

En ce qui a trait au levier administratif, les participants ont eu l'occasion de réfléchir sur leur rôle en abordant le thème de la communication et des défis à relever dans le cadre de l'administration d'un conseil scolaire. Des études de cas leur ont permis d'échanger et de s'inspirer des pratiques de leurs collègues.

Enfin, au niveau du levier politique, les directions générales se sont penchées sur le pratico pratique du grand P et du petit P de la politique en explorant le quoi et le pourquoi. Elles ont tenté de réfléchir sur le bienfondé des prises de position locales s'inspirant de la sagesse collective (recherches, études et cas réels vécus) autour des grands enjeux pédagogiques et administratifs identifiés.



Par ailleurs, les DGs ont pu prendre connaissance du projet de la *Pédagogie à l'école de langue française (PELF)* dont le lancement a eu lieu récemment à Halifax dans le cadre du congrès annuel de l'Association canadienne d'éducation en langue française (ACELF).

Le projet consistait en la production de 167 capsules vidéo pour l'enseignement en milieu minoritaire et de segments « moments pédagogiques ». www.pelf.ca ←



Cour suprême du Canada :

Les causes de l'école Rose-des-Vents en CB et de la CSF du Yukon seront entendues en décembre et en janvier



La Cour suprême du Canada a accepté la demande de la FNCSF d'intervenir dans la cause de l'école Rose-des-Vents de la Colombie-Britannique.

Cette cause, qui porte sur le principe de l'équivalence des infrastructures, sera entendue le 2 décembre prochain.

Outre la FNCSF, trois conseils scolaires francophones membres de la Fédération interviendront également en présentant un mémoire conjoint soit la Commission scolaire francophone du Yukon, le Conseil scolaire fransaskois et la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest. Le Commissaire aux langues officielles du Canada ainsi que les provinces de la Saskatchewan, de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon interviendront également.



Maître Roger Lepage

Par ailleurs, la cause de la Commission scolaire francophone du Yukon sera entendue au début de l'année soit le 21 janvier 2015.

Une proposition est sur la table afin que la FNCSF intervienne conjointement dans cette cause avec la Fédération des communautés francophones et acadienne. La Fédération a jusqu'au 6 novembre pour déposer une demande à cet effet auprès du plus haut tribunal au pays.

Les avocats aux dossiers sont respectivement Me Roger Lepage dans la cause de la Commission scolaire francophone du Yukon et Me Nicolas Rouleau dans la cause de l'école Rose-des-Vents.

Pour en savoir davantage sur ces deux causes, vous pouvez consulter le nouveau site Web de la Fédération à <http://fnscf.ca/education-en-langue-francaise-elf/droits-de-gestion-scolaire/causes-actuelles/> ←



Consultez le nouveau site Web de la FNCSF :

Découvrez son contenu repensé pour une navigation simplifiée



La refonte du site Web de la FNCSF est maintenant complétée. Une nouvelle mise en page et un contenu repensé visent à améliorer l'expérience de navigation des internautes. Parmi les nouveautés, on note :

- Un onglet principal portant exclusivement sur l'éducation en langue française avec notamment un sous-onglet sur les droits de gestion des conseils scolaires.
- Une nouvelle section *Publications*
- Un résumé, en anglais, de ce en quoi consiste la Fédération
- Une section Salle des médias où l'on retrouve les communiqués de la FNCSF et les entrevues accordées par la Fédération
- Une bande défilante mettant en vedette les conseils scolaires membres de la FNCSF



Un site Web est sans cesse appelé à changer. D'ailleurs, on retrouvera plus tard cette année en page d'accueil, dans la partie supérieure, le nouveau slogan et la nouvelle imagerie de la FNCSF qui seront développés en accord avec la planification stratégique 2015-2020 qui sera adoptée prochainement. ←



Dur coup pour l'immigration francophone hors Québec :

Abolition du programme Avantage significatif francophone

La décision du gouvernement fédéral conservateur d'abolir le programme Avantage significatif francophone a semé la consternation au sein des communautés francophones et acadiennes hors Québec.



Ce programme avait pour objectif de simplifier l'embauche de travailleurs qualifiés francophones immigrants.

Différents organismes ont bénéficié de ce programme pour pourvoir à des postes, dont des conseils scolaires francophones.



Gyslaine Hunter-Perreault, directrice de l'éducation du Conseil scolaire Viamonde, à Toronto, et présidente du RNDGE, a réagi à la nouvelle sur les ondes de Radio-Canada.

http://ici.radio-canada.ca/emissions/ya_pas_deux_matins_pareils/2014-2015/chronique.asp?idChronique=349441

Elle n'est pas la seule à avoir dénoncé l'abolition de ce programme. La FCFA s'est dite stupéfaite par l'annonce du Ministère de Citoyenneté et immigration de mettre fin à ce programme mis de l'avant pour favoriser l'immigration francophone dans les communautés. La présidente de l'organisme, Marie-France Kenny, a expliqué à Radio-Canada pourquoi la disparation de ce programme risque de nuire aux communautés francophones au pays.

http://ici.radio-canada.ca/emissions/la_croisee/2014-2015/chronique.asp?idChronique=349403

Enfin, le RDÉE Ontario a aussi déploré la fin de ce programme. Le RDÉE affirme que plusieurs secteurs économiques seront touchés par l'abolition de ce programme tel que ceux de l'hôtellerie/tourisme, les technologies de l'information, l'éducation, l'ingénierie et les ressources humaines. En 2013, ce sont 229 clients du RDÉE Ontario qui ont bénéficié du programme, et, depuis janvier 2014, 202 clients y ont déjà eu recours. ←



Partenariat avec la Fédération canadienne des aînées et aînés francophones du Canada : Accompagnement en lecture



La FNCSF est fier de s'associer avec la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC) dans le cadre du projet d'accompagnement en lecture dans les écoles de langue française.

À la suite de la conférence nationale *Maximisons la participation et la contribution des aînés et retraités dans nos communautés* qui a eu lieu à Victoria (C.-B) en juin 2013, la FAAFC et son réseau de regroupements d'aînés francophones au pays ont déterminé le besoin d'établir des projets intergénérationnels dans les communautés francophones.



Lors de l'événement, la FNCSF a agi à titre de conférencier pour expliquer et présenter le projet rassembleur qu'est l'école communautaire citoyenne.

Les projets intergénérationnels s'inscrivent dans le concept de l'école communautaire citoyenne en privilégiant le contact entre les élèves des écoles francophones et d'immersions et des membres de la communauté, soit les personnes âgées de 50 ans et plus.

Le projet *Promotion de la langue et la culture dans nos communautés francophones en milieu minoritaire* a pour objectif d'appuyer les élèves de l'élémentaire non seulement dans le renforcement des habiletés de lecture en français, mais aussi dans la transmission de la culture et des valeurs de notre patrimoine francophone.

Dans le cadre de ce projet, les aînés sont appelés à devenir des bénévoles « lectrices et lecteurs » qui contribuent à transmettre la culture francophone dans les écoles.

Finalement, ce projet tente aussi de briser l'isolement des aînés.

Les projets débiteront cet automne dans les écoles et les communautés francophones et se termineront au printemps 2015.

La Fédération des aînées et aînés francophones du Canada représente plus de 400 000 francophones de 50 ans et plus au Canada et compte près de 27 000 aînés francophones membres.





Porte tournante :

Nominations, départs et autres



Dorothée Petit-Pas assume dorénavant la présidence du Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud (CSDCCS) en Ontario depuis le départ, le 31 août dernier, de Nathalie Dufour-Séguin après huit ans comme conseillère scolaire.

Madame Petit-Pas a été élue par acclamation et occupera le poste de présidente jusqu'aux élections officielles à la présidence qui se tiendront au début du mois de décembre 2014. Il est à noter qu'elle a été vice-présidente du CSDCCS en 1999, présidente de 2003 à 2007 et a également siégé sur de nombreux comités



La Commission scolaire francophone du Yukon compte désormais sur une nouvelle direction générale en la personne de **Natascha Joncas**. Titulaire d'un baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire, d'une maîtrise en éducation, d'un diplôme supérieur spécialisé en administration scolaire et membre du barreau du Québec.

Madame Joncas connaît bien le système de l'éducation pour avoir travaillé au Québec à la fois dans une commission scolaire francophone et anglophone. Elle a été enseignante au primaire, au secondaire et aux adultes, directrice et directrice adjointe d'une école et coordonnatrice des services éducatifs.



Alec Boudreau a été élu par acclamation à titre de nouveau président de la Fédération de la jeunesse canadienne-française. Monsieur Boudreau est originaire du Nouveau-Brunswick. Il s'est dit heureux d'être élu à la tête d'un conseil de direction jeune, dynamique et engagé pour l'année à venir. La FJCF célèbre cette année ses 40 ans d'existence.



Par ailleurs, la Fédération culturelle canadienne-française a une nouvelle direction générale. Au cours dix dernières années, **Maggy Razafimbahiny** a travaillé pour les communautés francophones en situation minoritaire notamment dans le domaine social (femmes, santé, immigration). Elle entend maximiser les alliances afin de concrétiser une vision commune des arts et de la culture francophone en milieu minoritaire au Canada. Elle succède à Éric Dubeau, qui a terminé son mandat à la fin juillet. Monsieur Dubeau était directeur général depuis septembre 2009.





À noter au calendrier ...

Quoi : Comité de travail sur la petite enfance

Lieu : Ottawa (Ontario)

Quand : 1^{er} octobre 2014

Quoi : Congrès annuel du Réseau des Cégeps et des Collèges Francophones du Canada (RCCFC)

Lieu : Ottawa (Ontario)

Quand : 2-3 octobre 2014 <http://rccfc.ca/>

Quoi : Comité de travail sur la construction identitaire

Lieu : Ottawa (Ontario)

Quand : 9 octobre 2014

Quoi : CE de la FNCSF

Lieu : Niagara Falls (Ontario)

Quand : 15 octobre 2014

Quoi : Comité exécutif du RNDGE

Lieu : Niagara Falls (Ontario)

Quand : 16 octobre 2014

Quoi : Rencontre des membres du RNDGE

Lieu : Niagara Falls (Ontario)

Quand : 16 octobre 2014

Quoi : Congrès annuel de la FNCSF

Lieu : Niagara Falls (Ontario)

Quand : 16-18 octobre 2014 www.fnscf.ca

Quoi : Comité de travail sur la pédagogie/apprentissages

Lieu : Ottawa (Ontario)

Quand : 29 octobre 2014

Quoi : Congrès annuel de la Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick

Lieu : Miramichi (Nouveau-Brunswick)

Quand : 8-9 novembre 2014 <http://fcenb.ca/>

Quoi : Rencontre annuelle du Programme d'appui aux droits linguistiques (PADL)

Lieu : Ottawa (Ontario)

Quand : 19 novembre 2014 <http://www.padl-lrsp.uottawa.ca/index.php>

